



## **Présidence suisse du Forum mondial sur la migration et le développement FMMD :**

La Suisse exerce la présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) depuis début 2011. Le FMMD est l'une des principales plateformes internationales où les États discutent de la migration et du développement. Ce processus volontaire et non contraignant se propose de promouvoir les échanges informels d'expériences et la coopération entre les États et d'autres acteurs (organisations internationales, société civile) dans le domaine de la migration et du développement. La valeur ajoutée du FMMD réside dans la connexion qu'il établit entre la migration et le développement, dans la participation d'États appartenant à toutes les régions du monde (env. 160 États) et dans la volonté de servir de catalyseur à des projets bilatéraux et multilatéraux concrets. Ce forum a été créé, en tant que processus extra-onusien, sur proposition de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à l'issue du Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement, lors duquel le rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales a été discuté. La première réunion du FMMD a eu lieu en Belgique (2007). Depuis lors, le forum s'est tenu aux Philippines (2008), en Grèce (2009) et au Mexique (2010). La Suisse soutient ce forum depuis sa création et y participe activement.

Le fonctionnement du FMMD repose sur quatre instances. La présidence en exercice assume la responsabilité du processus préparatoire et la mise en œuvre du FMMD. Elle bénéficie du soutien de la Troïka (présidences précédente, actuelle et future). Le Groupe de pilotage (env. 35 États) fournit un appui politique et conceptuel au FMMD. Les Amis du Forum, organe consultatif ouvert à tous les États membres de l'ONU, veille à ce que tous les États restent en phase avec le processus du FMMD. Les agences de l'ONU et les organisations internationales associées peuvent obtenir le statut d'observateur dans cette enceinte.

### **Quels sont les thèmes traités pendant la présidence suisse du FMMD 2011 ?**

Trois groupes thématiques sont au centre des activités du FMMD en 2011. Le premier s'occupe de la mobilité des travailleurs et de son impact sur le développement. Le deuxième étudie comment il serait possible de répondre de manière plus efficace et mieux coordonnée aux défis de la migration irrégulière. Quant au troisième champ thématique, il s'agit de discuter des instruments concrets susceptibles de soutenir les politiques en matière de migration et de développement.

### **Pourquoi la Suisse est-elle active au sein du FMMD ?**

Le FMMD offre à la Suisse une plateforme d'échange sur les mesures et les projets concrets destinés à établir une connexion entre la migration et le développement. La Suisse peut présenter ses expériences et ses convictions à un large public tout en profitant des expériences d'autres pays. Elle peut ainsi se faire une idée des intérêts d'autres pays en matière de politique migratoire. Par ailleurs, le FMMD doit être davantage mis à profit pour mettre en œuvre ou approfondir la coopération avec des pays ayant un intérêt pour la Suisse du point de vue des politiques de migration et de développement. Aucune décision contraignante ne pouvant être prise dans le cadre du FMMD, les États sont prêts à aborder également des thèmes controversés. Le FMMD permet en outre à la Suisse de cultiver ses contacts internationaux dans les domaines de la migration et du développement.

L'engagement de la Suisse pour un dialogue actif au niveau multilatéral sur les questions de migration ne date pas d'aujourd'hui. La présidence suisse du FMMD en 2011 s'inscrit dans le prolongement de l'action menée par la Suisse en faveur d'une intensification du dialogue mondial sur la migration et le développement. Elle a, en effet, pris plusieurs initiatives en ce sens, notamment l'Initiative de Berne (2001-2004), s'est fortement impliquée dans le cadre de la Commission mondiale sur les migrations internationales (2003-2005) et a joué un rôle efficace en vue de la tenue du deuxième Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU en 2013. La Suisse reconnaît que la migration est un phénomène de dimension

## **OUVERT**

Referenz / Aktenzeichen: K.221.23-33-1/17 (2011-04-21/176) SVV/JBM

non plus seulement nationale, mais aussi, et de plus en plus, mondiale et transnationale, et que la migration présente des défis, mais offre également de nombreuses opportunités. Elle est convaincue que le dialogue multilatéral constitue un facteur important de rapprochement des vues sur la migration et son apport au développement entre les pays d'origine, de transit et de destination.

### **Quels objectifs la présidence suisse du FMMD se fixe-t-elle pour 2011 ?**

La présidence suisse du FMMD se propose en priorité de promouvoir un dialogue ciblé et axé sur la pratique. Plusieurs rencontres sont de ce fait organisées dans différentes régions du monde et chacune d'entre elles est consacrée à un thème précis, pertinent pour la région concernée. Pour préserver la dimension planétaire du forum, une conférence de clôture sera organisée à la fin de l'année à Genève, lors de laquelle les résultats des rencontres régionales seront discutés. Cette conférence annuelle s'adresse principalement aux États participants. Les organisations et les agences de l'ONU ayant statut d'observateur peuvent également y participer. Parallèlement à ces rencontres, le processus d'évaluation se voit accorder une importance accrue cette année. La première phase de l'évaluation du FMMD va commencer et la Suisse s'est donné pour objectif de stimuler ce processus.

### **Qui est compétent pour le FMMD au sein de l'administration fédérale ?**

La coordination de la présidence suisse du FMMD est assurée par une task force interdépartementale. Cette dernière est composée de représentants et représentantes de la Direction politique du DFAE (direction), de l'Office fédéral des migrations (ODM) et de la Direction du développement et de la coopération (DDC). L'ambassadeur extraordinaire chargé de la collaboration internationale en matière de migrations, M. Eduard Gnesa, exerce la présidence au sein des différentes instances du FMMD. L'équipe suisse bénéficie d'un soutien technique et administratif du secrétariat du processus du FMMD ainsi que de deux experts externes.

### **Qui finance le FMMD ?**

Le FMMD est financé à parts égales par les États participants et par le pays qui assume la présidence. Le budget du FMMD en 2011 avoisine les 2 millions de francs suisses. La contribution suisse est versée sur le budget ordinaire du DFAE et du DFJP. Au début de l'année, tous les États sont appelés à fournir des contributions individuelles. Le FMMD ne dispose pas (encore) d'un mode de financement contraignant, à l'instar de celui que l'ONU applique à l'égard de ses États membres.

### **Quelles sont les relations avec l'ONU ?**

Le FMMD est le fruit des recommandations du premier Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement qui s'est tenu dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU en 2006. La création d'un forum intergouvernemental en dehors de l'ONU résultait d'une proposition du secrétaire général de l'époque, approuvée par les États. Jusqu'à présent, les États n'ont pas réussi à s'entendre sur l'ancrage du thème de la migration au sein de l'ONU, un vide que vient combler le FMMD. Bien que ce forum soit ouvert à tous les États membres de l'ONU, il n'existe pas de relations directes entre le FMMD et l'ONU. Les échanges d'informations sont assurés par la participation au forum de M. Peter Sutherland, représentant spécial de l'ONU pour la migration et le développement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du FMMD 2011 en cliquant sur le lien suivant : <http://gfmd.org/>.